Ville de Liège

Police administrative
et Sécurité publique
Place du Marché, 2 à 4000 Liège

Ce formulaire est à renvoyer dûment complété (recto-verso) et signé :

- par courriel : sssp@liege.be
- ou par courrier postal : Département de Police administrative et de sécurité publique – Service de la Sécurité et de la Salubrité publiques – Potiérue, 5 à 4000 Liège

Formulaire de demande d'avis de M. le Bourgmestre dans le cadre de l'obtention d'une licence F2 pour une librairie

Si ce formulaire n'est pas correctement rempli et signé ou si l'une des annexes est manquante, votre demande fera automatiquement l'objet d'un classement sans suite.

Dans ce cas, la redevance ne vous sera pas remboursée et vous devrez introduire une nouvelle demande, en bonne et due forme, avec toutes les annexes requises.

1. Informations sur l'établissement

Enseigne de l'établissement : ……

Adresse / Rue : …… N° : …… Boite : ……

Code postal : …… Localité : ……

L'exploitant de l'établissement est :

□ Une personne physique Nom : …… Prénom : …… Adresse légale : …… …… Numéro d'entreprise : …… N° de téléphone : …… Courriel : ……	□ Une personne morale Nom : …… Raison sociale : …… Adresse :…… …… Numéro d'entreprise : …… Personne·s de contact (nom-prénom-n° téléphone-courriel) : …… …… ……

2. Objet de la demande

Je soussigné·e……, agissant en qualité d'exploitant·e – de représentant·e de la société exploitante, sollicite l'avis de M. le Bourgmestre sur la librairie, afin de compléter mon dossier de demande d'une licence F2 auprès de la Commission des Jeux de hasard.

Je verse, à titre de redevance administrative, la somme de 72,80 Euros sur le compte BE84 0910 1308 8359, avec en communication "AVIS BOURGMESTRE – LICENCE F2 LIB – *enseigne de l'établissement*".

3. Annexes à la demande

Je joins à la présente les documents suivants :

□ Le contrat de fourniture de presse, par lequel il est attesté que sont mis en vente au moins 200 titres différentes de journaux quotidiens, hebdomadaires et mensuels, avec une date de publication actuelle.

□ L'attestation sur l'honneur, dans laquelle l'exploitant atteste que la librairie n'engagera des paris qu'entre 6h et 20h.

□ La preuve de paiement de la redevance de 72,80 Euros.

Après réception de votre demande et pour autant qu'elle soit complète, un représentant du Service de la Sécurité et de la Salubrité publiques prendra contact avec l'exploitant afin d'effectuer une visite des lieux.

Date et signature du demandeur : ……..